

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

2025



PRÉSENTATION DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Mirabel au 31 décembre 2025 et du rapport du vérificateur externe.

ÉTATS FINANCIERS 2025

Les prévisions budgétaires de Mirabel, pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2025, s'élevaient à 138 000 000 \$.

Les revenus totaux pour 2025 ont finalement été de 145 357 118 \$ et les charges et autres éléments fiscaux de 134 163 208 \$. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé a donc atteint 11 193 910 \$ à la fin de l'exercice.

Les revenus excédentaires s'expliquent principalement par des revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes plus élevés qu'anticipés. Les taxes supplémentaires proviennent de nouvelles constructions et de permis de rénovation. De plus, les droits sur les mutations immobilières, les revenus d'intérêts ainsi qu'une contribution d'Énergir pour le centre aquatique ont également été plus élevés que prévu.

Les dépenses, quant à elles, ont été inférieures à celles prévues. Cela s'explique notamment par une surévaluation du coût de l'eau facturé par les Villes de Saint-Jérôme et de Sainte-Thérèse, une surévaluation du coût des matières résiduelles et secondaires au niveau des collectes, de la valorisation et de l'élimination de celles-ci et à une surévaluation des salaires due à des postes non comblés, ou des embauches faites tardivement. À cela s'ajoutent des dépenses d'investissement payées comptant moindres que prévu, puisque certaines ont été reportées.

Les Mirabelloises et les Mirabellois peuvent être rassurés. Nous allons réserver à même notre surplus les sommes nécessaires pour réaliser ce qui a été planifié et déjà taxé aux contribuables. En résumé, la situation financière de Mirabel est excellente, grâce à une gestion saine et rigoureuse des deniers publics.

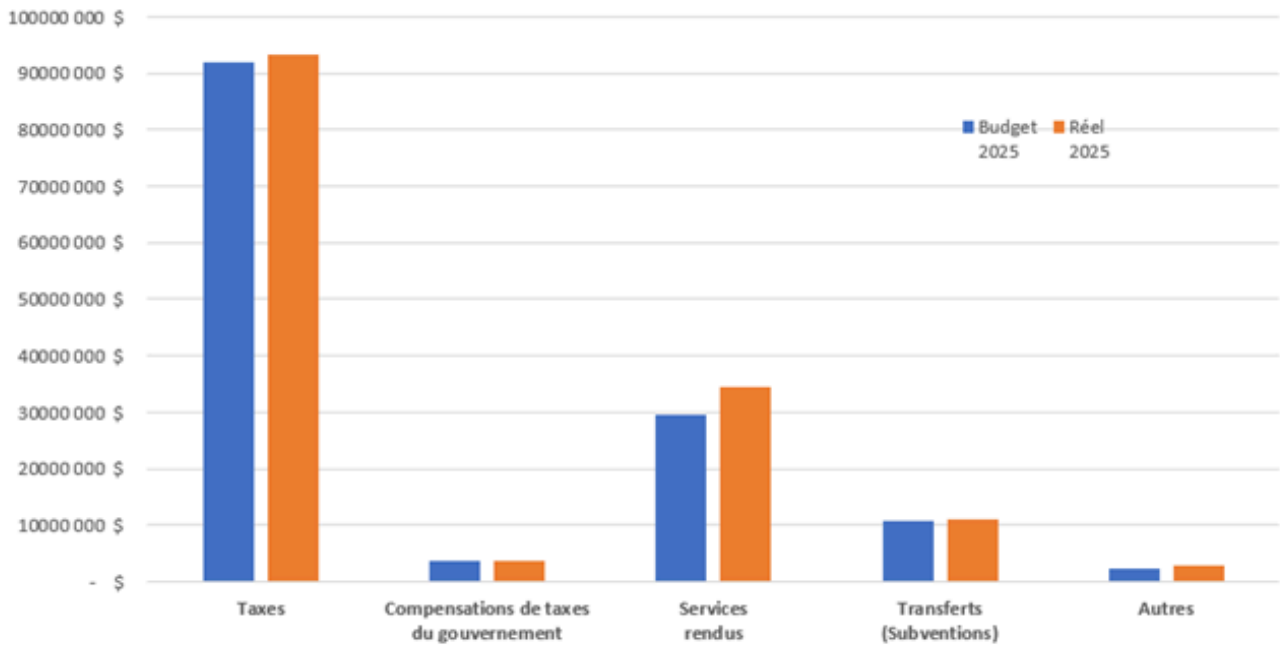


Madame Roxanne Therrien, mairesse

LES RÉSULTATS FINANCIERS

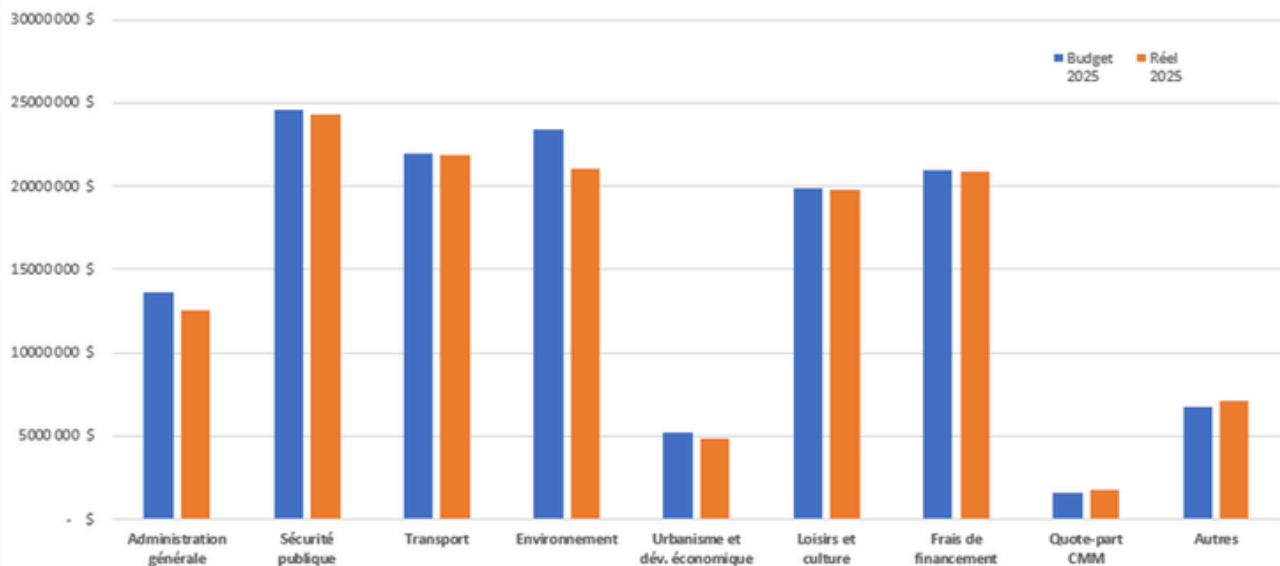
REVENUS : Hausse de 7,4 M\$ (5,3%)

Les revenus 2025 ont été de 145,4 M\$ VS 138,0 M\$ prévus au budget



DÉPENSES : Diminution de 3,8 M\$ (2,8%)

Les dépenses 2025 ont été de 134,2 M\$ VS 138,0 M\$ prévus au budget



INVESTISSEMENTS 2025

La Ville a réalisé des dépenses d'investissement se chiffrant à 24 062 000\$ (excluant les investissements faits par les promoteurs qui sont cédés sans frais et financés par diverses sources).

À titre d'exemples, les principaux investissements réalisés et leurs sources de financement pour cette période sont les suivants :

- Acquisition de véhicules et d'équipements pour le Service de police (788 000 \$) : argent comptant
- Acquisition de véhicules et équipements pour le Service de l'équipement et des travaux publics (2 199 000 \$) : autofinancée
- Divers travaux d'asphaltage (7 656 000 \$) : règlement d'emprunt et réserves
- Aménagement de parcs (2 106 000 \$) : règlement d'emprunt, fonds de parc municipal, autofinancement et argent comptant
- Acquisition d'un immeuble sur la rue Victor pour la Maison du Tourisme de Mirabel et un espace vert en bordure de rivière (1 629 000 \$) : réserve
- Poursuite des travaux de la voie de contournement à Saint-Augustin (1 663 000 \$) : règlement d'emprunt
- Quote-part dans l'usine de filtration d'eau potable de Saint-Jérôme (2 102 000 \$) : règlement d'emprunt

À l'image de ses citoyens qui gèrent prudemment leur budget en cette période d'instabilité économique, la Ville adopte la même rigueur et affiche une santé financière solide et enviable.



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

AMYOT GÉLINAS S.E.N.C.R.L., CPA auditeur a effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Mirabel incluant son organisme contrôlé (la Corporation pour la protection de l'environnement de Mirabel) et sa quote-part lui revenant dans le partenariat auquel elle participe (la Régie intermunicipale du Parc du Domaine-Vert), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2025 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Sans conséquence, le rapport de l'auditeur contient une réserve. Celle-ci découle d'une nouvelle exigence des normes comptables canadiennes pour le secteur public. En effet, dans le cadre de l'application du chapitre SP 3280, la Ville n'a pas été en mesure d'évaluer ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une nouvelle norme comptable oblige le secteur public à prévoir des sommes pour décontaminer dans le futur des bâtiments et des terrains. À cet effet, veuillez noter que des démarches sont en cours pour régulariser cette situation d'ici le 31 décembre 2026. Plusieurs autres villes québécoises sont dans la même situation et cela n'a aucun impact sur les états financiers de la Ville.

Les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025.



CONCLUSION

La Ville de Mirabel a donc terminé son exercice financier 2025 en démontrant encore une fois la saine gestion des fonds publics, la vitalité économique et l'effervescence de la Ville. Ainsi, les résultats présentés ci-haut sont le fruit d'un travail où le conseil, l'administration municipale et ses employés sont animés par la volonté d'assurer une qualité de services à rendre aux citoyens tout en assurant des finances publiques saines et durables pour le bien-être de la communauté.

En mon nom et celui de mes collègues du conseil municipal, je tiens à remercier chacun de nos employés. Chacun, à sa façon, constitue un rouage important de notre grande organisation et dont la mission de gouvernance est d'assurer la qualité de vie, la prospérité ainsi que la croissance harmonieuse de Mirabel.



Roxanne Therrien

Roxanne Therrien, mairesse